

RENTREE SCOLAIRE

2025-2026

Bienvenue au lycée Philippe KIEFFER

2 rue Riera et Christy

95240 CORMEILLES EN PARISIS

Adresse mail : ce.0952284s@ac-versailles.fr

Site web du lycée : <https://lyc-kieffer-cormeilles.ac-versailles.fr/>

Téléphone : 01. 88. 60. 36. 50

A lire très attentivement

Madame, Monsieur,

Veillez, je vous prie, trouver ci-après des informations et consignes relatives à la prochaine rentrée. Vous voudrez bien en prendre connaissance.

1. La rentrée scolaire

La rentrée des élèves aura lieu selon le planning ci-dessous :

Date	Niveau	Horaire
Lundi 1 septembre	UPE2A et 2 nd e	8h30 - 11h30
Lundi 1 septembre	PREMIERE GT	13h00 - 15h30
Mardi 2 septembre	TERMINALE GT	8h30 - 11h30

Les élèves seront accueillis par les professeurs principaux.

Pour l'ensemble des élèves, **les cours reprendront le :**

Mercredi 3 septembre 2025

(Conformément à l'emploi du temps provisoire qui sera distribué le jour de la rentrée)

La demi-pension fonctionnera à partir du mercredi 3 septembre 2025.

Les emplois du temps seront définitifs à partir du lundi 15 septembre 2025

- L'accueil des élèves (le jour de la rentrée)

Les élèves seront accueillis à l'amphithéâtre. Les listes des classes seront affichées à l'entrée des bâtiments. Le jour de la rentrée, les élèves ne rencontreront que leur professeur principal lequel leur communiquera divers documents et informations relatifs au travail et à la vie scolaire.

- Carnet de correspondance sous forme de carte lycée :

Une carte lycéenne sera distribuée à votre enfant le jour de la rentrée. Elle représente sa pièce d'identité scolaire et peut être demandée à tout moment. Elle doit être obligatoirement présentée à chaque entrée au portail car le carnet de correspondance format papier n'existera pas.

➤ L'accueil des parents d'élèves de seconde :

Une réunion d'information des parents des élèves des classes de seconde est prévue **mardi 2 septembre à 18h30**. A cette occasion, seront présentés le fonctionnement de l'établissement et l'organisation de la classe de seconde. Votre présence est indispensable afin de pouvoir recupérer ainsi les codes ENT des responsables légaux.

➤ Espace Numérique de Travail (ENT) :

Pour suivre la scolarité de votre enfant, vous devrez vous connecter à l'ENT (qui fait office de carnet de liaison numérique) du lycée dès réception des codes qui aura lieu dans les salles de classe par les professeurs principaux du lycée. En cas de difficultés n'hésitez pas à vous déplacer ou appeler le secrétariat. La messagerie « monlycée.net » vous permet de correspondre avec tous les personnels.

➤ Ordinateurs portables et Manuels scolaires numériques :

La région Île de France prête à titre gratuit à chaque élève de seconde un ordinateur portable afin de l'accompagner dans ses études. Cet outil numérique pourra être utilisé par les élèves à la maison ou en classe pour les différentes activités demandées par les professeurs. Des totems avec batteries sont également mis à disposition au sein du lycée.

Tous les élèves bénéficient d'un prêt gratuit de manuels scolaire numériques.

La date de livraison des ordinateurs vous sera communiquée ultérieurement.

➤ Travail scolaire et mise à niveau :

Il est conseillé à chaque élève de préparer soigneusement sa rentrée. Aussi, doit-il profiter de ses longs congés d'été pour faire le point sur ses difficultés ou ses insuffisances par rapport aux exigences de la classe qu'il fréquentera l'an prochain.

➤ Test de positionnement :

Les tests de positionnement en seconde auront lieu à partir du **lundi 22 septembre** selon un planning qui vous sera communiqué dès la rentrée.

2. Informations administratives :

➤ Permanence administrative :

Une permanence administrative sera assurée au lycée du 7 au 11 juillet ainsi que du 25 au 29 août 2025 : de 9h00 à 12h – 13h à 16h au Lycée Philippe KIEFFER de Corneilles.

➤ Le fond Social Lycéen :

Les familles qui rencontrent des difficultés financières peuvent demander la prise en charge partielle (ou pour certains, totale) des frais occasionnés par la scolarité de leur enfant. Pour cela, ils doivent remplir un dossier de demande d'aide sociale dans le cadre de Fonds Social Lycéen. Pour tout renseignement sur la procédure à suivre, s'adresser à Mme LONGET, Secrétaire Générale au service Intendance.

➤ Assurance scolaire

Il vous est vivement conseillé de contacter une assurance scolaire pour votre enfant. Elle le protégera en cas d'accident (notamment pendant le trajet). Elle est obligatoire pour toutes les activités se déroulant à l'extérieur de l'établissement (sortie, voyage, recherche...)

➤ Dossier de Bourse de Lycée :

Toutes les informations concernant la demande de Bourse sont disponibles sur le site du lycée et communiquées le jour de la rentrée. Pour tout renseignement sur la procédure à suivre s'adresser à Mme LONGET, Secrétaire Générale.

Attention, les demandes de bourses doivent maintenant être renouvelées tous les ans. Lors de votre inscription, nous vous incitons fortement à souscrire à l'étude automatique du droit des bourses, ce qui permettra de manière systématique au service des bourses d'étudier votre situation sans démarche de votre part.

➤ Certificat de scolarité :

Les certificats de scolarité ne seront délivrés qu'à partir du **lundi 22 septembre 2025**, après constat de l'assiduité de l'élève.

3. La vie scolaire

➤ Règlement intérieur :

Le règlement intérieur du lycée est mis en vigueur dès la rentrée, pour permettre aux lycéens de mieux vivre au sein du lycée Philippe KIEFFER. Il est visible sur Pronote et nous vous invitons à en prendre connaissance dès le premier jour de classe.

Aucun changement de classe n'est possible à la rentrée

La Direction